Agreste Conjoncture



Prairies

Juillet 2022- n°2022 - 93

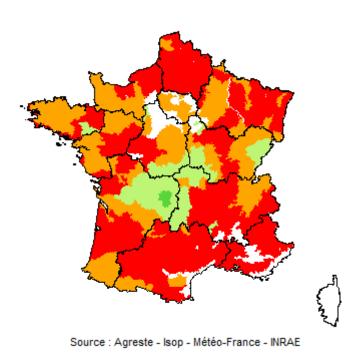
Infos rapides

Prairies permanentes productives vues par Isop - 4/8

Une production d'herbe déficitaire

u 20 juillet, la production cumulée des prairies permanentes depuis le début de l'année est inférieure de 21 % à la normale. La sécheresse persistante ainsi que les épisodes caniculaires impactent la pousse de l'herbe. La situation s'est dégradée en juillet sur la majorité du territoire, seules les régions centrales ayant connu une évolution proche de la normale.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 juillet 2022



L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée par rapport à une valeur de référence correspond aux classes suivantes :

Absence de données

Déficit important : 75 % et moins ;
Déficit faible : de plus de 75 % à 90 % ;

Normale : de plus de 90 % à 110 % ;

Excédent : plus de 110 %.

Bilan de campagne

Les faits marquants

Les pluies demeurent insuffisantes pour une bonne pousse de l'herbe

Au 20 juillet 2022, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 21 % à celle observée au niveau national sur la période 1989-2018 (cf méthodologie). Les pluies, trop rares depuis plusieurs mois, et les fortes chaleurs de juillet ont encore aggravé la situation au niveau national.

Excepté dans une partie centrale de la France, où les pluies sont proches de la normale, la sécheresse ralentit la pousse de l'herbe sur la majeure partie du pays. Seules 20 % des régions fourragères ont une pousse supérieure à la normale en juillet. Le déficit de

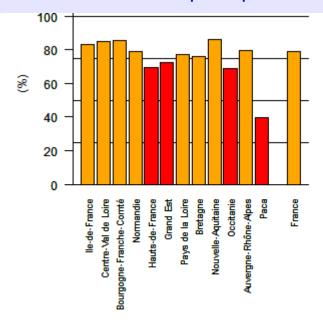
pousse a été important dans une grande partie Sud-Ouest et le long de la Manche.

Depuis le début de la campagne, le déficit atteint 60 % en Paca et dépasse 30 % en Occitanie et dans les Hauts-de-France. Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire ont un déficit voisin de 15 % alors que dans les autres régions, il est souvent compris entre 20 et 25 %.

Alors qu'au 20 juillet la pousse cumulée atteint normalement 70 % de la pousse annuelle de référence, elle n'atteint en 2022 que 55 %.

Les indicateurs

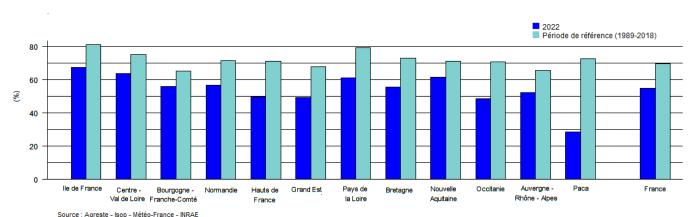
Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région, au 20 juillet 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

Mise en perspective

Avancée de la pousse* au 20 juillet 2022



*Pousse cumulée en juin, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

Méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

En 2022, une nouvelle version d'ISOP est mise en production. A l'occasion de cette mise à jour, trois ensembles de modifications ont été apportées au système ISOP :

- (i) Mise à jour du code STICS utilisé pour estimer la production d'herbe et hébergé par le système ISOP: la version 10 de STICS remplace la V3 utilisée dans ISOP jusqu'à la campagne 2021 incluse. Cette V10 de STICS apporte notamment des améliorations concernant l'impact du climat sur la production des prairies;
- (ii) Mise à jour des séries météorologiques avec une prise en compte de l'altitude météorologique représentative permettant de réaliser des simulations par tranche d'altitude de 500 mètres dans certaines régions fourragères. Les données météorologiques n'ont pas changé : elles sont toujours issues d'une grille à 0.125 ° établie par Météo-France par spatialisation de son réseau de mesures;
- (iii) Mise à jour des surfaces de prairie par région fourragère.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'Inrae et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

Par convention, la production est dite excédentaire quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme normale quand l'indice est compris entre 90 et 110, et déficitaire si l'indice est inférieur à 90.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette « Infos rapides » sont disponibles dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment:

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique agricole annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



Agreste: la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de Souveraineté Alimentaire Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost

Rédacteur : Dominique Fiche Composition: SSP Dépôt légal : à parution

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr(dans la rubrique Conjoncture)